

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE – THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 28 AVRIL 2011 – 19h 00
à la salle 112 à TERVILLE

La séance est ouverte à 19 heures 25.

Après avoir entendu quelques communications du Président,

Le Conseil de Communauté :

- **APPROUVE** les comptes administratifs de l'exercice 2010 des Budgets Principal, Assainissement et Zones d'Activité,
- **APPROUVE** les comptes de gestion de l'exercice 2010,
- **DECIDE** de l'affectation des résultats de l'exercice 2010
- **ADOPTE** le Budget Primitif 2011 et **FIXE** :
 - le taux de Cotisation Foncière des Entreprises à 22,57%, correspondant au taux de référence de 2010 inchangé,
 - le taux de la taxe d'habitation à 7,83%, correspondant au taux transféré dans le cadre de la réforme fiscale,
 - le taux de la taxe sur les propriétés non bâties à 3,11%, correspondant au taux transféré dans le cadre de la réforme fiscale,
- **ADOPTE** le Budget annexe 2011 « Assainissement » et **FIXE** le tarif de la redevance d'assainissement pour 2011,
- **ADOPTE** le Budget annexe 2011 des Zones d'Activité,
- **APPROUVE** la contribution 2011 de 120 961,50 € au Syndicat Mixte SCOTAT,
- **DÉCIDE** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération à l'Association Moselle Nord Initiative et **AUTORISE** le paiement de la cotisation correspondante au titre de l'année 2011,
- S'agissant de la Petite enfance :
 - **ENTÉRINE** le choix de M. Président en faveur de l'offre de la Croix Rouge Française en qualité de délégataire de la gestion du multi-accueil de Fontoy à compter du 1^{er} juillet 2011,
 - **CONFIRME** la dénomination « Les Petits de la Colline » pour le multi-accueil de Thionville,
- **ATTRIBUE** une subvention de 17 742 € à l'association APOLO J pour l'année 2011,
- **APPROUVE** le zonage d'assainissement de la Communauté d'Agglomération et **SOLLICITE** l'intégration du schéma dans les documents d'urbanisme des 13 Communes membres de la Communauté d'Agglomération,
- **DÉCIDE** la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif et **ADOPTE** le règlement correspondant,
- **APPROUVE** la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France, concernant le réseau d'assainissement de la rue des abattoirs à Thionville,
- **APPROUVE** les participations de la Communauté d'Agglomération pour les indemnités de logement dues au Rabbín de Thionville et au Pasteur d'Algrange,

- **VALIDE** le principe de la constitution d'un Espace Info Energie (E.I.E.) en Moselle Nord en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan et la Communauté de Communes des Trois Frontières,
- **DÉCIDE** la participation de la Communauté d'Agglomération à l'appel à partenariat « Moselle Electromobile » émis par le Conseil Général de la Moselle,
- **VALIDE**, dans la convention-cadre avec l'EPF Lorraine, l'inscription des sites à enjeux communaux de la Ville de Thionville.

La séance est levée à 20h35.